

prouvent que l'administration ne s'est pas renfermée dans les travaux accidentels qu'elle avait l'habitude de distribuer pour les entrées solennelles des rois de France : elle fait exécuter les portraits des échevins et des gouverneurs ; elle fonde l'emploi de peintre de la ville, celui de graveur de la ville, celui de sculpteur de la ville, rehaussant ainsi par un titre spécial le talent de l'artiste qui consent à demeurer à Lyon ; enfin elle entreprend de grands travaux, tels que la construction de l'Hôtel-de-Ville et la décoration de la place Bellecour, et met un grand amour-propre à les terminer magnifiquement.

L'absence d'un titre d'architecte de la ville implique-t-elle une infériorité de l'art de l'architecture à Lyon ? On est autorisé à interpréter de la sorte cette réserve du consulat, lorsqu'on voit, en 1619, l'architecte Le Mercier invité à venir de Paris pour visiter le pont du Rhône (1) ; en 1646 le voyer de la ville (2) Simon Maupin envoyé à Paris pour consulter les architectes en renom sur les plans de l'Hôtel-de-Ville projeté (3) ; enfin en 1659 l'architecte avignonnais La Valfenièrre chargé par l'abbesse Anne Albert de Chaulnes de fournir les plans de l'abbaye royale des Dames Bénédictines de Saint-Pierre (4).

Cependant l'élan de dévotion qui au dix-septième siècle se manifesta comme une protestation contre la réforme religieuse des huguenots aurait dû, ce semble, mettre en

(1) Il y avait un ingénieur chargé de la surveillance des travaux de la voirie avec le titre de voyer de la ville.

(2) *Archives de Lyon*, BB 155. Cette pièce contredit l'opinion de M. Quatremère de Quincy, qui suppose la présence de Le Mercier à Rome encore en 1620, *Histoire de la vie et des ouvrages des principaux architectes*, II, p. 220.

(3) BB. 200, *Archives de Lyon*.

(4) Monfalcon, *Histoire monumentale de la ville de Lyon*, V, p. 185.